

Ce questionnaire enfant de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne lui ce questionnaire rempli.

- ☐ Je coche le rond si j'ai bien pris connaissance du règlement intérieur
- ☐ Je coche le rond si j'ai bien rempli le questionnaire de santé
- ☐ Je coche le rond si j'accepte le droit à l'image (photos de club, articles...)
- ☐ Je coche le rond si je souhaite une facture de la saison en cours

.DOJO COLOMBE : SALLE DES FÊTES(sous l'ancienne mairie)
.DOJO APPRIEU : GYMNASSE de L'ENVOL (Espace Paul Croce)

apprieujudoclub@gmail.com
tel: 0626822903

judo.colombe38@gmail.com
tel: 0659009809

LUNDI COLOMBE	17h 15 18h 2019/2020/2021	18h15 19h15 2016 à 2011	19h30 20h30 ados/adultes Loisir/Débutant
MERCREDI COLOMBE	16h 17h 2018/2017/216 2019 (2ème année)		
MERCREDI APPRIEU	17H30 18H30 2018/2017/2016	18H30 19H30 2015 à 2011	
VENDREDI APPRIEU	17H 17H45 2021/2020/2019	18h00 19h00 2018 à 2016	

. 2 séances gratuites seront systématiquement proposées, afin de tester l'envie, les aptitudes et déterminer le créneau avec le prof.

.Le choix du créneau pour la saison se fait indifféremment sur Colombe ou(et) sur Apprieu, selon votre niveau et votre âge.

. Le judo se pratique en loisir, ou compétition, selon le choix et le niveau de chacun.

. Nous sommes sur sites dès la rentrée pour les infos ainsi que sur les différents forum des sports (Grand Lemps, Chabons, Apprieu).

. Début des cours et des essais: Lundi 8 Septembre 2025

Tarifs annuels:enfant : 138€ + 42€ (Licence judo reversée à la FFJDA)

Adulte : 158€ + 42€

Pour un 2ème cours hebdomadaire : +50€ (avec avis du prof)

EN 1 SEUL CHÈQUE OU REGLEMENT EN PLUSIEURS FOIS(NOUS CONSULTER)

Tarif dégressif dès le 2ème pratiquant de la famille : -10€

Règlement possible en plusieurs fois (nous consulter).

Chèques, espèces, carte tattoo, chèques ancv, Pass Sport....

" Le judo, c'est l'école de la vie "



COLOMBE JUDO CLUB

Sport éducatif, d'équilibre et convivial, le judo se pratique dès 4 ans. Chacun peut s'exprimer, s'affirmer, se confronter et s'épanouir. Faire du judo, c'est apprendre et maîtriser un geste technique, mais aussi développer des qualités morales telles que le courage, la sincérité, le contrôle de soi et le respect.

REGLEMENT INTERIEUR DU JCCA

Article 1: Est adhérent, toute personne à jour de la cotisation annuelle.

Article 2: Seul un déménagement, une pandémie ou une incapacité à pratiquer est une raison de remboursement.

Article 4: Le judoka(adulte) devra fournir un certificat médical attestant son aptitude à pratiquer le judo, y compris en compétition.

Article 5: Veillez à ce que le professeur soit sur place. En cas d'absence de celui-ci, au bout 15 minutes, le cours sera annulé.

Article 6: En dehors des entraînements, et hors tapis et vestiaires, la responsabilité du club ne peut être engagée.

Article 7: Les dirigeants et enseignants du club ne sont pas responsables des vols ou dégradations qui pourraient survenir aux biens personnels, notamment dans les vestiaires ou sur le parking.

Article 8: Respecter physiquement et moralement les principes du judo :

-kimono propre, et mis sur place.

-pieds propres et ongles coupés ; cheveux courts ou attachés.

- lunettes, bijoux, montres sont interdits pendant la pratique.

-interdiction formelle de se promener pieds nus hors du tapis.

-être à l'heure pour ne pas perturber la séance

-saluer le tapis et travailler dans le calme, sans excitation

-respect des consignes; aucune dispute ou bagarre ne sera tolérée.

-en compétition les parents ne devront mettre aucune pression.

Article 9: Le manquement à ces règles pourra entraîner une sanction, voir une exclusion, sans remboursement de la cotisation.

Article 10: L'inscription au JCCA implique la connaissance et le respect de ce règlement intérieur.